

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 1
en date du 9 Novembre 2021**

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<p><u>Présents :</u> Directrice : BERNON Mélanie</p> <p>Enseignants : DE LEON Johanna, DECOUARD Corinne, BARLET Catherine, MERSNI Lucie</p> <p>Absents excuses: Mme ALLORA (Inspectrice de l'Education Nationale)</p>	<p><u>Présents :</u> BEAUJON Bérangère TASCON Audrey GALLAIS Grégory CABARET Laëtitia KNAB Erika PRIGENT Géraldine GICQUEL Caroline LEVREY Yann GODEFROY Sophie BERAUD Soline</p>	<p><u>Présents :</u> CHAUMETTE Jacques (Maire), GAMBLIN Maryline (Ajointe),</p> <p>ATSEM : GROSSRIETHER Fabienne DA ENCARNACAO Cristina</p>

Désignation du secrétaire de séance : Mme Barlet
Début : 19h Fin : 21h

I. Conseil d'école

1) Approbation du PV du 3ème conseil d'école du vendredi 11 juin 2021.

Le compte rendu du 3^{ème} conseil d'école du vendredi 11 juin 2021 a été approuvé par les membres du conseil d'école à l'unanimité.

2) Rôles et attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de concertation institutionnelle de l'école, dotée de compétences décisionnelles.

Il est par conséquent amené à se prononcer sur les principales questions de vie scolaire, il approuve le règlement intérieur, le projet d'école, l'organisation du temps scolaire.

Il permet aux membres qui le constituent de donner leur avis et de faire des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école (dont l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire et la sécurité des enfants)

3) Elections

Les élections se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021, le taux de participation a été de 52,48 % (61,04 % l'année dernière).

Une liste unique de parents a été présentée, composée de 5 titulaires (Mme Beaujon, Mme Tascon, Mr Gallais, Mme Cabaret, Mme Knab) et 5 suppléants (Mme Prigent, Mme Gicquel, Mr Levrey, Mme Godefroy, Mme Beraud). Les membres du conseil d'école pouvant s'exprimer sont les parents titulaires, à raison d'un parent par classe de l'école.

4) Approbation du règlement intérieur

Le règlement intérieur 2021/2022 a été approuvé par les membres du conseil d'école.

5) Approbation de l'organisation du temps scolaire

Sondage effectué par la mairie auprès des familles, 96.6% des voix étaient favorables à la semaine de 4 jours (51 familles sur 57 ont répondu au sondage).

L'ensemble des enseignantes sont favorables au maintien de la semaine à 4 jours.

L'organisation du temps scolaire en semaine de 4 jours a été approuvée par les membres du conseil d'école. Cette organisation a été approuvée par le conseil municipal le jeudi 18 novembre 2021.

6) Approbation des élections des représentants de parents d'élèves 2022 par correspondance

L'organisation des élections des représentants de parents d'élève 2022 exclusivement par correspondance a été approuvée par les membres du conseil d'école.

II. **Vie de l'école**

1) Organisation

a. Effectifs

A la rentrée 2021, l'école comptait 102 élèves répartis ainsi :

- une classe de PS/MS : 9 PS et 12 MS soit 21 élèves
- une classe de GS/CP: 15 GS et 8 CP soit 23 élèves
- une classe de CP/CE1 : 7 CP et 15 CE1 soit 22 élèves
- une classe de CE2/CM1 : 12 CE2 et 9 CM1 soit 21 élèves
- une classe de CM2 : 15 élèves

b. Personnel

La classe des PS/MS est assurée par Mme Mersni, des GS/CP par Mme De-Leon, des CP/CE1 par Mme Bernon, des CE2/CM1 par Mme Decouard et la classe des CM2 par Mme Barlet.

Mme Pascaline ROBIN assure la classe auprès des CP/CE1 le jeudi, jour de décharge de direction.

Mme Anne BRETELLE, AESH (Accompagnant enfant en situation de handicap) travaille dans les classes élémentaires auprès de plusieurs enfants.

Mme GROSSRIETHER Fabienne, ATSEM est rattachée à la classe de PS/MS

Mme DA ENCARNACAO Cristina, ATSEM est rattachée à la classe de GS/CP.

c. Décloisonnements

Compte tenu du contexte sanitaire, des décloisonnements de courtes durées ont été organisés au cycle 3.

Les décloisonnements des classes de MS,GS,CP et CE1 ont été suspendus afin d'éviter le brassage des élèves de maternelle non masqués en intérieur. Il sera envisagé si le protocole sanitaire redescend au niveau 1 de reprendre ces décloisonnements.

d. Piscine

Du 13 décembre 2021 au 25 mars 2022, les élèves de CP/CE1/CE2 et CM2 se rendront à la piscine de Montfort-l'Amaury tous les mardis matin avec Mme Barlet et Mme Bernon.

Heure de départ 8h55 pour un retour à 11h00.

Nous aurions besoin de deux parents accompagnateurs chaque mardi matin.

e. Protocole sanitaire

Maintien du protocole sanitaire renforcé :

- 3 entrées différentes sont en place depuis l'année dernière
- lavage des mains
- ménage le midi (désinfection des poignées de porte, robinets, sanitaires)
- port du masque à partir de 6 ans (2 par jour, avec changement le midi au moment du repas) **les familles doivent vérifier la quantité suffisante de masques pour leur enfant.**

Dans le cas d'une fermeture de classe liée au covid, la directrice de l'école informe toutes les personnes concernées par mail (parents, délégués, mairie, ...). Tant que cette communication n'est pas donnée par la directrice, il vous est demandé de ne pas diffuser d'information (**blog des parents ou message Whatsapp**).

f. Evaluation des acquis des élèves

Les élèves de CP et CE1 ont passé, en septembre, des évaluations nationales en français et mathématiques. D'autres évaluations nationales de CP auront lieu courant janvier afin d'évaluer les progrès réalisés par les enfants durant le premier semestre.

Elles vont permettre aux enseignantes de cibler les difficultés des élèves et de mieux les accompagner.

Les parents seront informés lors d'un entretien individuel des résultats de leur enfant. En novembre pour toutes les familles, en février pour les CP uniquement.

Les acquisitions des élèves sont évaluées régulièrement tout au long de l'année. En février et en juin, le LSU en élémentaire et le cahier de réussite en maternelle sont remis aux familles.

g. Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC ont lieu les mardis et jeudis pendant 45 minutes 11h30/12h15 pour les élémentaires, de 12h45/13h30 pour les maternelles et les CP de la classe de Mme De-Leon. Elles permettent de travailler sur des fragilités ponctuelles ou en prévention.

2) Accompagnement des élèves à besoins particuliers

Présentation faite par Mme Pinoteau.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en difficultés de Garancières intervient sur notre secteur.

Il a pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants de classe. Il accompagne les équipes enseignantes pour l'élaboration de réponses adaptées au besoin des élèves.

Il peut être sollicité par les enseignantes ou par les parents, une plaquette d'information est mise dans le panneau d'affichage de l'école.

Il est composé :

- d'une psychologue scolaire : **Mme Pinoteau** (tel professionnel : 07.64.75.22.57),
- d'une enseignante spécialisée en charge de l'aide relationnelle (maitresse G) : **Mme Chotin**,
- de 2 enseignantes spécialisées en charge de l'aide pédagogique (maitresses E) : **Mesdames Martinez et Denise**.

Les élèves sont pris en charge par les maîtres spécialisés sur le temps scolaire.

La psychologue scolaire accompagne les enseignantes, les familles et les enfants pour l'orientation et la mise en place de projets pédagogiques spécifiques.

3) Pôle CARE (Cellule d'Aide aux Relations entre Elèves)

Présentation faite par Mme Pinoteau.

Le pôle CARE a pour objectif de traiter, dans les écoles de la circonscription, les situations d'intimidation dans lesquelles un enfant est pris pour cible.

Il accompagne les élèves de la classe ou de l'école et les enseignants à comprendre la situation, à apaiser les tensions et à remédier au mal-être, dans la bienveillance.

Le recours au pôle CARE permet de porter un regard neutre sur la situation et de protéger l'ensemble des acteurs. C'est la raison pour laquelle l'équipe du pôle CARE rencontre les enfants individuellement sur le temps de la pause méridienne. Le but, étant d'amener les enfants intimidés à changer leur comportement face à l'enfant cible.

Les parents doivent, dans un premier temps, se rapprocher de l'école si leur enfant est confronté à une situation d'intimidation afin d'échanger sur le mal-être vécu et ainsi déterminer les actions à entreprendre.

4) Projet d'école

- a. Bilan du projet d'école 2015-2020

Présentation faite par Mme Barlet.

Analyse du précédent projet d'école et des différents indicateurs :

Axe A : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ainsi que les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

- La Chorale de l'école a été reconduite plusieurs années.
- Un travail sur les peintres et les différentes techniques a abouti sur une exposition extérieure ouverte aux parents "La grande lessive".
- Projet sur les contes et le théâtre : apport de vocabulaire, appropriation des contes traditionnels et mémorisation de textes pour le spectacle.
- Projet Papillagou : bilan positif, cette démarche a permis de mettre en évidence l'addiction aux écrans de certains élèves. Une soirée débat à destination des parents a été organisée, des ateliers philo ont été proposés.
- APC : bilan positif, les séances de prévention avec les plus fragiles permettent de limiter les difficultés.
- Stage de remise à niveau : la localisation hors village, le manque de disponibilité des parents limitent les candidatures.

Axe B : Amener l'enfant à être autonome dans l'organisation dans son travail, coopérer et réaliser des projets, amener l'enfant à émettre des hypothèses et faire des choix raisonnés

- Potager : Bilan positif, Poursuite des ateliers en maternelle, découverte du cycle d'une plante.
- Jeux mathématiques : bilan positif, écoute et échange entre les GS/CP et CM2
- Projet patrimoine architectural : projet qui a permis la confection de maquettes, la découverte des monuments de France (sortie à France Miniature) et du monde à travers des exposés et la réalisation d'une exposition à destination des parents.

Axe C : Développer la confiance en sa capacité à réussir et à progresser, favoriser l'engagement personnel afin de faire preuve de responsabilité, apprendre à vivre ensemble et à respecter les règles, les opinions, la liberté d'autrui

- Conseil des enfants : projet réduit, permet de responsabiliser les enfants et de les rendre acteurs dans la vie de l'école
- Evaluation formative : bilan positif des ceintures en mathématiques et en orthographe, forte motivation des élèves.

b. Le projet d'école 2021-2024

L'équipe éducative travaille actuellement sur ce projet qui se décompose en 3 axes définis par l'académie :

1. Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
2. Des collectifs apprenants et engagés
3. Apprendre à s'épanouir, se transformer dans des lieux d'inspiration et de réalisation

Ces 3 axes regroupent 10 objectifs qui vous seront présentés lors du prochain conseil d'école.

Cette année, en lien avec le projet d'école, nos actions sont orientées sur le sport afin d'obtenir la **labellisation génération 2024**. Pour cela, nous nous sommes inscrits au projet golf et short-golf pour les élémentaires. Les élèves de cycle 3 sont amenés à effectuer des rencontres au sein de golf situé à proximité de l'école. Ce projet a pour objectif le développement de la pratique des activités golfiques au sein des écoles. Les élèves de maternelle participeront au projet de la cour au court ayant pour ambition de faire découvrir aux enfants la pratique du tennis de manière ludique.

Dans le cadre du projet d'école et du développement durable, nous engageons notre école dans une démarche environnementale. En collaboration avec la mairie, un système de recyclage des bouchons et des feuilles de papier devrait-être mis en place prochainement. Les poubelles de recyclage sont en-cours d'élaboration par la mairie.

5) Projets pédagogiques et éducatifs de l'année 2021-2022

Conseil des enfants : des délégués ont été élus dans les différents niveaux, les élections des délégués d'école se sont déroulées le vendredi 22 octobre 2021.

Lire et faire lire : Mme Claire Noël Grison, membre de l'Association « Lire et Faire Lire » poursuit son intervention auprès des enfants, de la PS au CE1, afin de leur lire des histoires de façon hebdomadaire.

Nous participerons également au concours des Incorruptibles qui consiste à lire une série de livres et voter pour celui que l'on a préféré

Pause lecture : Afin d'amener les enfants vers la lecture, le lundi à 15H30, pendant 15 minutes, tous les enfants de l'école participent à la pause lecture, ils choisissent un livre et le lisent, prennent des informations à l'aide des images.

Goûter d'automne : Un goûter d'automne s'est déroulé le vendredi 22 octobre 2021 dans les cours de récréation, chaque classe ayant préparé une spécialité.

Spectacle : Toutes les classes de l'école doivent assister à un spectacle à la salle des fêtes de Thoiry le 10 Décembre 2021 « Les petites géométries » proposé par la Barbacane. 60 places sont offertes par la commune dans le cadre de son partenariat avec la Barbacane, les autres seront prises en charge par la coopérative scolaire.

Le bus sera pris en charge par la mairie.

Compte tenu du contexte sanitaire, nous espérons que le spectacle pourra être maintenu.

6) Coopérative scolaire

La trésorière est Mme De Léon Johanna

Solde en date du 30/07/2021 2589.51 €

200€ ont été versés à chaque classe pour les petits achats (livres, ingrédients pour les ateliers cuisine, jeux de société...)

Un appel aux dons a eu lieu fin septembre.

7) Sécurité

a. Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Un exercice PPMS « Attentat-Intrusion » organisé par le département a eu lieu le jeudi 21 octobre 2021 au matin. Les enfants ont été amenés à se cacher dans leurs classes respectives ou dans le dortoir.

b. Sécurité incendie

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 9 septembre. Les enfants ont su évacuer les lieux dans le calme. Le compte-rendu a été communiqué à M. le Maire et à Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale. Le déroulement et les normes de sécurité ont été respectés.

8) L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)

Toutes les classes de l'école vont-être affiliées à l'USEP, ce qui va leur permettre de participer aux activités proposées par l'association, de bénéficier d'une aide financière pour les frais de déplacement (remboursement de 50% des frais avec un plafond de 200€ pour les rencontres départementales et 100%, avec un plafond de 400€ pour celles de secteur).

Afin de financer l'inscription, l'école va proposer aux familles une vente de chocolat, commande en novembre.

III. Relations avec la mairie et le périscolaire

1) Périscolaire

L'équipe périscolaire pour l'année 2021-2022 se compose :

- Mme Iloan Chatelain-Cadet, Directrice du centre d'accueil périscolaire de l'ifac avec comme animateur ifac Alexandre Boué, Sandy Aubert, Anouchka Miot et Medhi Mesrar
- Mesdames Fabienne Grossriether, Cristina Da Encarnacao et Pamela Mamonekene

L'accueil du matin est assuré par Fabienne Grossriether ATSEM et Anouchka Miot à partir de 7h15.

La restauration scolaire :

- Au premier service de 11h30 à 12h30, Fabienne Grossriether, Cristina Da Encarnacao et Medhi Mesrar s'occupent des maternelles et CP de Mme De Leon, pour environ 30-35 enfants,
- au deuxième service de 12h30 à 13h30, Iloan Chatelain-cadet, Alexandre Boué et Sandy Aubert prennent en charge les élémentaires, pour environ 40-45 enfants.

Le service de restauration est assuré par Mme Pamela Mamonekene.

Chaque groupe a sa place, les tables du premier service ne sont pas réutilisées au deuxième service.

Pamela, Iloan, Alexandre et Christina assurent l'accueil périscolaire du soir en maintenant la séparation des groupes.

2) Numérique

Suite à l'achat de matériel numérique dans le cadre du plan ENIR (Plan qui permet une subvention de l'état de 50% du matériel acheté) par la commune, l'ensemble de l'équipe enseignante a bénéficié d'une formation pédagogique de 3h sur le VNI (Vidéo projecteur Numérique Interactif).

Un VNI doit-être installé dans la classe des CP/CE1, la mairie attend les devis afin de finaliser le dossier.

La connexion internet est présente dans l'ensemble des classes sauf dans celle de Mme De-Leon. Elle devrait-être installée prochainement.

3) Commandes

Un budget de 4000 € a été alloué pour 2021, l'ensemble des commandes ont été réceptionnées. (livres, cahiers, petits matériels,)

Pour 2022, la mairie envisage une enveloppe particulière pour le renouvellement des manuels.

4) Travaux demandés

- Le changement du grillage séparant la cour des petits et des grands a été changé avant les vacances de la Toussaint. Il subsiste des bouts de fil de fer qui dépassent, qui sont dangereux pour les enfants.
- L'installation de poubelles dans la cour de récréation pour le recyclage des bouchons et du papier.
- Faire remettre tous les soirs du papier essuie-main car les enfants se lavent plusieurs fois par jour les mains et les distributeurs sont souvent vides.
- Retourner le terrain avec un motoculteur afin d'aménager un potager.
- Le porte-savon droit dans les toilettes des grands est défectueux.
- L'éclairage extérieur dans la cour des CE2-CM1-CM2 ne fonctionne plus
- Le robinet gauche des toilettes de maternelle ne fonctionne pas correctement

IV. Questions des représentants de parents d'élèves relative à la vie de l'école

1) Y a-t-il d'autres journées de formation prévues cette année ?

D'autres jours de formation sont prévus, les dates seront communiquées aux parents dès qu'elles seront connues.

2) Est-ce qu'un marché de Noël est prévu cette année ?

L'équipe éducative n'a pas prévu d'organiser de marché de Noël cette année pour des raisons liées au protocole sanitaire.

3) Y a-t-il eu une réponse pour la piscine des CM1 ?

Réponse de la circonscription, le choix a été fait, par l'académie, d'emmener les classes de CE2 à la piscine plutôt que les classes de CM1 afin de rattraper les séances non effectuées lors des confinements.

4) Les enfants pourraient-ils aller aux toilettes avant la sortie ?

Les enfants peuvent se rendre aux toilettes pendant les temps de récréation et sur leur demande lorsqu'ils sont en classe.

V. Projets d'actions organisées par l'association des délégués de parents d'élèves

- Vente de bulbes (octobre)
- Vente de bonbons (Halloween)
- Vente de sapins (Noël)
- Ventes de crêpes (1 fois par mois à partir de janvier)
- Loto (mars)
- Vente de plants (mai)
- Kermesse

Mélanie Bernon
Directrice de l'école

Déléguée des parents d'élèves

M^{lle} GODEFROY Sophie

KNAB ERICA

~~[Signature]~~
[Signature]